



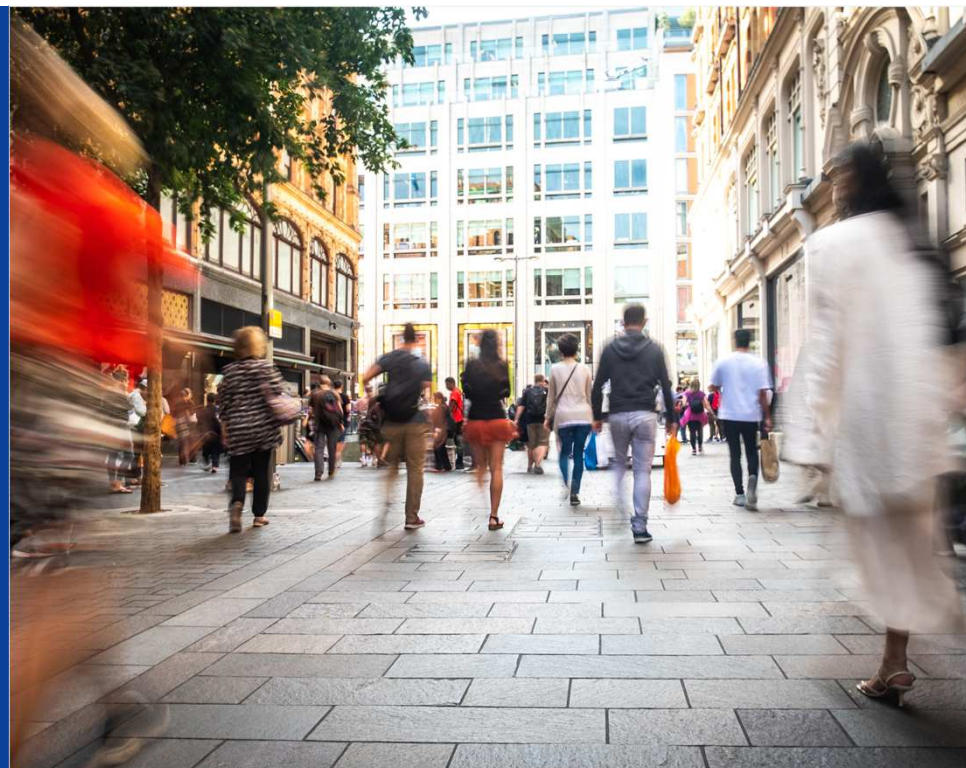
**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LA VACCINATION ANTI COVID-19

COMPLÉMENT D'INFORMATIONS À
DESTINATION DE NOS PARTENAIRES



SOMMAIRE

01 – LES ACTUALITÉS

02 – LE DISPOSITIF « ALLER VERS »



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

01

LES ACTUALITÉS



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES ACTUALITÉS

Des masques pour les publics vulnérables :

- Quatrième vague d'envoi de masques « grand public » lavables 50 fois, catégorie 1, réserve Etat, pour les populations modestes.
- Les publics visés sont bénéficiaires de la Complémentaire santé solidaire et/ou de l'Aide médicale d'Etat (AME).
- L'extraction concerne les bénéficiaires avec des droits actifs au 28 avril 2021.
- 3 masques par membre du foyer ont été envoyés, pour les personnes nées avant 2016 (différentes tailles de masques pour les enfants). Il est possible de recevoir les masques en plusieurs fois.
- Si un assuré est concerné mais ne reçoit pas ses masques, il prend contact avec le CCAS-CIAS de son lieu de résidence.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LES ACTUALITÉS

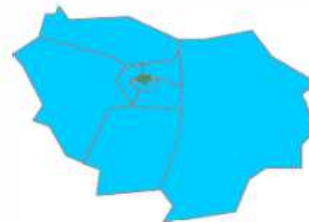
La cartographie des zones de distribution :



Zone 1 : Distribution du 27 mai au 27 juin 2021

Zone 2 : Distribution du 28 juin au 4 août 2021

Ile de France



Guadeloupe



Mayotte



Martinique



Réunion



Corse



Guyane



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

02

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

Le contexte :

- **La stratégie de vaccination contre la Covid-19 :**
 - prioriser les personnes à haut risque de formes graves ;
 - atteindre un taux de couverture vaccinale optimal dans les populations à risque.
- **Temps 1 d' « Aller vers » :** proposer un RDV de vaccination aux assurés non vaccinés âgés de 75 ans et plus par le biais d'appels sortants.
- **Temps 2 d' « Aller vers » :**
 - toucher des catégories d'âge inférieures (65 - 74 ans) par le biais de campagnes de masse (SMS, courrier) ;
 - toucher les personnes fragiles (plus difficiles à atteindre par les actions « de masse ») en déployant des actions attentionnées.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

Pour contacter notre équipe :

- Des rendez-vous de vaccination contre la Covid-19 sont disponibles. Si vous n'êtes pas encore vacciné :

→ consultez **santé.fr** ;

→ ou contactez l'équipe dédiée de la caisse d'assurance maladie de la Charente-Maritime au **05 46 51 67 34**, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

Les résultats en chiffres au 6 mai 2021 :

	POUR LES 65 – 74 ANS	POUR LES 75 ANS ET +
Taux de vaccination	66,5 % (23,6 % avec vaccination complète)	81,6 % (62,9 % avec vaccination complète)
Personnes restant à vacciner	2,2 millions de personnes. Parmi ces personnes, 1 million ont un numéro de portable => 1 million de SMS envoyés.	1,18 million de personnes (source INSEE) à vacciner, n'ayant reçu aucune injection, dont une proportion importante sans coordonnées téléphoniques.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE DISPOSITIF « ALLER VERS »

Le dispositif attentionné vers les personnes de 75 ans et +, non vaccinées et vulnérables :

- **Le constat** : pour certains assurés vulnérables (âgés, précaires, éloignés du système de santé ...), la communication nationale et les campagnes de masse ne suffisent pas.
→ **Nécessité de mettre en place des actions spécifiques.**
- **L'action de l'Assurance Maladie** : identification des assurés non vaccinés et « porteurs » d'indices fragilité :
 - pour toutes les caisses d'assurance maladie : la Complémentaire santé solidaire, l'aide médicale d'Etat (AME), l'absence de médecin traitant, l'affection de longue durée (ALD), etc. ;
 - autres données disponibles localement (ASPA, absence de consommation de soins depuis + de 12 mois...).



Par des **appels téléphoniques** des caisses d'assurance maladie quand on dispose des coordonnées téléphoniques.



Par **l'aide des partenaires** quand on ne dispose pas des coordonnées téléphoniques.



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime

LE DISPOSITIF « ALLERS VERS »

Les objectifs :

- **Notre cible : TOUS les publics vulnérables à partir de 12 ans.**

>>>> **ATTENTION** : les mineurs, même s'ils ont plus de 16 ans et qu'ils ont une carte Vitale à leur nom, doivent présenter, lors de la vaccination, la carte Vitale d'un de leurs parents ou une attestation de droit avec le numéro de Sécurité sociale d'un de leurs parents. Ainsi, le professionnel de santé sera en mesure d'éditer la synthèse et l'attestation de vaccination certifiée à partir de l'outil « Vaccin Covid ».

- **Plusieurs objectifs :**

- la sensibilisation à la vaccination des personnes en difficulté ;
- la construction d'actions visant la proximité des lieux de vaccination ;
- la construction de solution de transport ;
- la prise de rendez-vous à la suite de ciblage ou d'orientation par des partenaires.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION.

N'HÉSITEZ PAS À POSER VOS QUESTIONS



**l'Assurance
Maladie**
Agir ensemble, protéger chacun

Charente-Maritime